



Reconditionnement des produits : 3 industriels créent un syndicat

Le reconditionnement des produits informatiques, électroniques et télécoms représente un marché de 500 millions d'euros en France. La directive DEEE (dite D 3 E) sur les déchets d'équipements électriques et électroniques est en cours de révision par le ministère. Pour y participer, trois industriels du secteur, BakGroup, Bisrepetita et Infonegoce ont créé un syndicat, le **Sirrmiet** (Syndicat interprofessionnel du reconditionnement et de la réglementation des matériels informatiques, électroniques et télécoms).

Plus généralement, observe Jean-Lionel Laccourreye, président du syndicat (et patron de BakGroup), les consommateurs évoluent, il y a dix ans, acheter d'occasion c'était afficher sa pauvreté aujourd'hui, c'est agir malin. La filière est donc à prendre au sérieux. D'autant qu'elle crée 1 000 à 2 000 emplois chaque année en France et qu'elle balaye large en termes de produits, du grand public aux entreprises, du portable aux matériels d'entreprises, de la tablette au bon vieux PC, des outils bureautiques aux appareils de loisirs.